

Règlement de la chasse à l'œuf - Aillons-Margérialaz

"L'enquête de Caroline et Poulette"

Le jour de Pâques, la chasse à l'œuf est lancée. Munis de votre panier, votre œil de lynx ne manquera pas sa cible : de magnifiques et véritables œufs de poule bien cachés !

Mais croyez-vous que cela sera si facile ? Un des précieux œufs de Poulette a été volé. Sans lui, la distribution de chocolats est compromise. Aide Caroline et Poulette à mener l'enquête et à relever plusieurs défis pour remporter la partie.

○ Les parcours



Parcours 1 – "L'enquête de Caroline et Poulette"

Chaque équipe sera composée de 2 personnes ou plus, dès 5 ans, avec comme seule condition : **avoir une personne majeure.**

Parcours 2 – La zone « poussins »

Une zone dédiée à la recherche d'œufs en chocolats sera ouverte aux enfants de moins de 5 ans, sous la surveillance d'un adulte et sur inscription.

○ Déroulement

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 05 avril 2026 au centre d'accueil à Val d'Aillon (Aillons-Margérialaz 1000).

- De 9h à 10h : Inscriptions et accueil des participants
- 10h : Explication des consignes et début de la chasse.
- 12h : Fin de la chasse aux œufs

Parcours 1 – L'enquête de Caroline et Poulette

A 10h, le top départ sera donné. Vous aurez alors deux heures pour :

→ Trouver 6 œufs de poule par équipe, cachés dans 4 zones de recherches. Merci de respecter un nombre maximum de 6 œufs de poule par équipe, pour que tout le monde puisse en profiter !

→ Mener à bien les 4 défis à travers la station et les faire valider par nos « Grands Maîtres de Pâques ».

→ Résoudre l'enquête grâce à votre livret de jeu, aux indices cachés dans la station et ceux donnés par nos grands maîtres lors de la réalisation des défis.

Une fois tous les défis validés, l'enquête résolue et vos 6 œufs en poche, rendez-vous au centre d'accueil pour gagner une surprise !

BONUS : en plus des œufs de poule, une figurine de Pâques est cachée dans chacune des 4 zones de recherche, elle pourra être échangée à la fin de la chasse par une sculpture en chocolat d'un de nos deux chocolatiers : la chocolaterie Gaël Jacob et la chocolaterie artisanale des Bauges – Frédéric Pellier-Cuit.

Parcours 2 – La zone « poussins »

Dès 10h, les enfants de moins de 5 ans chercheront des œufs en chocolats cachés dans une zone qui leur sera dédiée.

○ Tarifs et inscriptions

La participation est de 3€ par personne et gratuite pour les moins de 5 ans, sur inscription.

Les inscriptions sont ouvertes en ligne, sur HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/aillons-margeriaz-evenements/evenements/chasse-a-l-uf-2026-aillons-margeriaz>

Les inscriptions sur place sont également possibles, le matin même de 9h à 10h.



○ Responsabilité

Cet évènement est sous la responsabilité des parents, sans transfert de garde. Aucun accident ne pourra être remis sur la faute de l'organisateur. De plus, des photos seront susceptibles d'être prises et réutilisées par la suite : chaque participant accepte, via ce règlement, le droit à l'image sans autorisation écrite.

A la fin de votre chasse, rendez-vous au centre d'accueil à Val d'Aillon (Aillons-Margériaz 1000) !